



Dettes chez orange après une opposition

Par **louna1234**, le **19/03/2013** à **12:13**

Bonjour, je vous expose mon cas: il y a 4 mois j'ai souscrit à un abonnement de 60€ chez orange par prélèvement automatique tous les 5 du mois. Ceci dit à l'arrivée de ma première facture je me rend compte qu'il me demande de régler la somme de 99,99€. Je ne sais ni comment ni pourquoi mais sur la facture était indiqué que le prélèvement aurait lieu le 15 du mois. Étonnée, j'attends le premier prélèvement alors que depuis le 13 ils avaient restreint ma ligne du coup pas d'appel ni de msg rien. Le 15 je décide de mettre opposition car déjà la date convenue n'est pas la bonne et en plus ma ligne est restreinte. Ce matin j'écoute mes msg vocaux et j'ai un msg me disant que c'est orange qui est en train de donner que je leur dois une somme (qui n'est pas précisée) qui n'est toujours pas réglée ils envoient mon dossier devant le tribunal et que j'entendrai parler d'un huissier... Est-ce normal ?
merci